

qui constitue une base beaucoup plus généreuse et vraie pour le règlement de la crise salvadorienne. On y reconnaît les devoirs et les droits de l'alliance qui s'est formée entre le FMLN (Front Farabundo Martí de Libération Nationale) et le FDR (Front Démocratique Révolutionnaire), dont la représentativité en fait des interlocuteurs indispensables dans toute négociation vers une solution politique globale de la crise du Salvador. D'autres gouvernements n'ont pas tardé à endosser la déclaration franco-mexicaine, tels ceux de l'Irlande et des Pays-Bas, de même que le Parlement européen. Donc, pas d'élections avant que ne prennent place autour de la même table des représentants de toutes les forces qui se sont polarisées au cours des dernières années. Malgré les pressions insistantes venant de nombreux groupes d'ici, de natures et d'idéologies diverses, le gouvernement canadien s'est refusé, jusqu'à maintenant, à adopter cette plate-forme. Au lieu de s'inscrire dans la liste des pays dont les prises de position donnent de l'espoir aux secteurs populaires qui luttent pour que justice leur soit faite, la diplomatie canadienne a préféré plagier les politiques mises en oeuvre par MM. Reagan et Haig. Il n'y a pas, en cela, de motifs spéciaux de nous sentir fiers d'être Canadiens!

Mais notre gouvernement actuel ne se limite pas à fermer l'oreille à des appels qui ne manquent pas de justes fondements, il trouve fréquemment refuge dans un silence plus ou moins approbateur, plus ou moins complice. Entre "l'acquiescement silencieux" d'un Mark MacGuigan face à Alexander Haig et à ses envois d'armes au Salvador, et le silence des autorités cana-

diennes devant la négligence de Lucas Garcia à fournir des explications acceptables sur les circonstances qui ont entraîné la mort de notre compatriote Raoul Léger, on observe la même absence de volonté politique de s'affirmer. De tels refus d'écouter ou de prendre la parole, attitudes tout à fait incompatibles avec l'esprit de dialogue, ont déçu de nombreuses attentes ici ou ailleurs, et, surtout, ont terni l'image du Canada en donnant l'impression que le gouvernement actuel préfère se faire des amis chez les dictateurs plutôt que parmi les populations opprimées de l'Amérique centrale.

Si M. Trudeau veut reprendre efficacement son bâton de pèlerin pour un dialogue Nord-Sud, il lui faut à tout prix se remettre à l'école et apprendre de ses pairs, en l'occurrence des quinze membres du Sous-comité des Affaires extérieures et de la Défense nationale qui viennent d'étudier les relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles (cf. *Relations* 477, p. 6-7). Il trouvera dans leur rapport une foule de recommandations équilibrées, voire prophétiques, concernant notamment le Salvador et l'Amérique centrale en général, recommandations que son gouvernement pourra mettre en application en comptant sur l'appui massif des citoyens de bonne volonté d'ici et de là-bas. Si au contraire il se comporte en élève indocile, il ratera certainement son examen de reprise. Il ne lui restera plus alors qu'à écrire les "Mémoires d'un prophète manqué qui, à la fin du 20e siècle, a sérieusement compromis la vocation internationale du Canada, son pays".

Le 3 février 1982

André LeBlanc

DROITS ET RESPONSABILITÉS DES JEUNES

Des étudiants mettent le feu aux poubelles. Des policiers fouillent systématiquement tous les casiers. L'automobile d'un professeur est abîmée en guise de représailles. Un conseiller en orientation divulgue les résultats d'un test d'une étudiante sans son consentement. À l'école aussi, des droits sont brimés.

La Commission des droits de la personne (CDP) a lancé récemment un guide d'interprétation de la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec* à l'intention des étudiants de niveau secondaire. Pour Fran-

cine Fournier, présidente de la CDP, "l'éducation des jeunes, comme d'ailleurs de toute autre personne, dans le domaine des droits, passe par le développement de la capacité d'analyser eux-mêmes les situations qui leur sont familières, d'identifier les droits en cause et de trouver le cas échéant, de concert avec les autres jeunes et adultes, les solutions aux problèmes de droits qui peuvent se poser".

C'est dans cet esprit que ce guide, intitulé *Jeunes, égaux en droits et responsables*, établit clairement que tous les êtres humains sont égaux en valeur et en dignité, y compris les jeunes... Et comme il n'y a pas de droit sans responsabilité, le guide introduit d'un même souffle la notion de la réciprocité. Ainsi, on explique aux jeunes qu'ils ont droit à la liberté d'opinion et d'expression en classe, dans les journaux étudiants, par l'affichage ou au moyen de manifestations pacifiques, de pétitions ou de spectacles, *mais en autant* qu'ils ne diffusent pas de messages obscènes, diffamatoires, blasphématoires ou discriminatoires. De même, on démontre ce que signifie *concrètement*, en milieu étudiant, le droit à l'intégrité physique, la liberté de religion, la liberté de réunion pacifique et d'association, etc.

En conclusion, le guide présente les recours possi-

CONSERVEZ RELATIONS!

Reliure de votre collection 1981:

- le lecteur fournissant sa collection: 12,75 \$
- si nous fournissons la collection: 20,00 \$
- cartables: 6,25 \$ plus 0,85¢ pour les frais d'envoi, (d'ici avril).

8 100, St-Laurent Montréal H2P 2L9
(514) 387-2541

bles lors de la violation de l'un de ces droits. On conseille d'abord aux jeunes de voir s'ils sont les seuls à vivre cette situation: l'association étudiante y est présentée comme un instrument fondamental pour promouvoir le respect de leurs droits. Si le conflit persiste, on propose aux étudiants de faire appel à leurs parents, au comité d'école, aux enseignants, aux commissaires et, ultimement, aux tribunaux.

La publication de cette brochure n'a pas été sans soulever de nombreuses réactions. Tandis que le Conseil supérieur de l'éducation s'empressait de féliciter la CDP pour "cette excellente initiative", la CECM interdisait toute diffusion du guide à l'intérieur des écoles sous sa juridiction: le document ne donnerait pas la même information sur les droits et les responsabilités. Mais l'Alliance des professeurs de Montréal, des parents et des étudiants ne l'entendent pas ainsi... Par ailleurs, à la mi-janvier, 62 des 77 commissions scolaires du Québec avaient déjà annoncé leur intention d'utiliser ce guide.

Jeunes, égaux en droits et responsables est certainement un outil précieux pour conscientiser les étudiantes et les étudiants aux enjeux politiques majeurs du système scolaire et, plus largement, de la vie en société. Désireront-ils, dorénavant, prendre part aux décisions qui déterminent leurs conditions de vie, revendiquer des moyens pour mettre en oeuvre le respect de leurs droits et exercer leurs responsabilités? La réforme scolaire anticipée et les coupures budgétaires en cours sont sans doute des terrains d'expérimentation tout désignés. Le ministre de l'Éducation ne disait-il pas, en conférence de presse: "L'interprétation de ce guide voudrait que les étudiants soient davantage consultés sur les coupures et l'endroit où elles devraient s'exercer"?

On peut se procurer cette brochure à la Commission des droits de la personne, 360, rue St-Jacques, Montréal H2Y 1P5; (514) 873-5146.

Nadia Azer

LES CAMPS DE RÉFUGIÉS DU HONDURAS

Karl Lévêque, jésuite, permanent à l'Entraide missionnaire, vient de se joindre au comité de rédaction de *RELATIONS*.

Deux délégations canadiennes ont récemment rappelé l'intolérable détresse des réfugiés salvadoriens dans les camps situés au Honduras, près des frontières. Le rapport présenté par Pierre Goldberger au nom de la délégation oecuménique d'observateurs internationaux est accablant sur la responsabilité des autorités honduriennes et la lâcheté du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Plus récemment, une délégation composée de trois députés fédéraux (le député libéral Warren Allmand, le conservateur Joe Reid et le néo-démocrate Dan Heap) et du président de OXFAM-Canada, M. Meyer Brownstone, a passé 6 jours dans les camps de réfugiés au Honduras. À la conférence de presse qu'ils ont donnée, ainsi qu'au rapport qu'ils ont fait de leur visite devant les Communes, ces représentants canadiens ont dénoncé la situation précaire des Droits de la personne dans ces camps.

"Nos entrevues avec plusieurs réfugiés confirment que l'armée du Salvador et des groupes para-militaires ont traversé la frontière sans rencontrer de résistance pour enlever, torturer et tuer des réfugiés qui se trouvaient sur le territoire du Honduras", a dit M. Brownstone en conférence de presse (*Le Devoir*, 28 janvier 1982, p. 5).

Toujours selon le président de OXFAM-Canada, l'armée du Honduras demeure indifférente aux gestes posés par ces commandos punitifs de l'armée salvadorienne et du groupe para-militaire ORDEN contre les ré-

fugiés salvadoriens et contre les Honduriens qui se portent au secours des Salvadoriens.

Le constat paradoxal des observateurs de la délégation oecuménique est que la relocalisation des réfugiés dans le nouveau camp de Mesa Grande, situé plus à l'intérieur du Honduras, avait pour motif officiel de leur assurer une plus grande sécurité et "un meilleur bien-être", alors qu'en réalité, plus on s'éloigne de la frontière — des hameaux de Aldeas au camp de La Virtud, et de La Virtud à Mesa Grande —, "plus le contrôle militaire hondurien est croissant et plus se trouvent réduites d'une part, la liberté de mouvement des réfugiés, ainsi que, d'autre part, leurs conditions de vie".

Sandra Pentland, Denis Fontaine et Pierre Goldberger, qui ont fait plusieurs voyages d'observation au Honduras pour cette délégation oecuménique internationale (Cf. *Relations* no 471, juin 1981, p. 168-170) ont tous décrit le dénuement extrême des réfugiés à Mesa Grande par comparaison avec la relative autonomie et l'extraordinaire organisation que les familles de réfugiés s'étaient données au camp de La Virtud. À Mesa Grande, l'eau est insuffisante, les latrines sont rares, le ravitaillement, l'aide médicale, les couvertures (ce camp est situé en montagne), les lits... toute l'infrastructure nécessaire à une vie décente, manquent. Dans ces conditions, la mortalité infantile est très élevée. Denis Fontaine, dans son rapport (du 17 décembre 1981)¹ fait le récit hallucinant de son séjour dans cet "enfer".

Le harcèlement des militaires salvadoriens en plein territoire hondurien s'exerce à visage découvert et avec la complicité de l'armée hondurienne. Si ce n'était la

1. Les deux rapports de Denis Fontaine et de Pierre Goldberger sont disponibles au Comité Chrétien pour les Droits humains en Amérique latine, tél.: (514)845-0511.

présence des observateurs étrangers, le massacre des réfugiés et la persécution exercée contre les Honduriens qui aident les réfugiés seraient systématiques. Des paysans travaillant bénévolement pour CARITAS ont été tués, chaque fois que le personnel de la délégation s'était absenté; et plusieurs fois, les observateurs étrangers ont arraché aux mains des soldats salvadoriens (en territoire hondurien) des réfugiés qu'ils étaient venus arrêter jusque dans les camps.

Le rapport de Pierre Goldberger n'est pas tendre pour le HCR. Le responsable régional, M. Sicotte (un Canadien) se contente de demander "des chiffres précis" et insiste pour "ne pas dramatiser la situation des réfugiés" (sic!). Mais, plus fondamentalement, le HCR cautionne et applique sans réserve la stratégie de relocalisation des réfugiés, qui a pour but de dégager un couloir frontalier, une libre zone de tir entre les deux pays. Cette stratégie condamne à mort tout nouveau groupe de réfugiés qui tenterait de s'introduire au Honduras et elle a pour but manifeste d'écarter de la frontière les organismes et les observateurs internationaux. Il n'est pas inutile de signaler que, sur ce front important, le HCR ne dispose que de deux représentants. Dans un article courageux, Angèle Dagenais (*Le Devoir*, 4 janvier 1981, p. 6) avait mis le doigt sur les contraintes financières et politiques du HCR: les États-Unis contribuent pour 25% au budget de cet organisme! Et elle

LA DERNIÈRE ÉPIDÉMIE?

L'année 1981 a-t-elle éloigné de notre monde la menace d'un conflit nucléaire? Probablement pas, si l'on en croit du moins les déclarations des hommes politiques, les budgets militaires des grandes puissances, la mobilisation de l'opinion publique en plusieurs pays européens. De fait, le durcissement des relations diplomatiques entre Moscou et Washington, la relance de la course aux armements, le resserrement des alliances militaires et la mise en oeuvre du partage des zones d'influence ont ressuscité un climat de guerre froide. C'est dans ce contexte de tensions accrues que certains chefs militaires et certains hommes d'État ont évoqué la possibilité de *conflits nucléaires limités*.

Quand on en arrive à ce point, il devient nécessaire de rappeler les faits les plus évidents.

"Les récentes déclarations selon lesquelles on pourrait gagner une guerre nucléaire et même y survivre, laissent apparaître un manque d'appréciation de la réalité médicale: toute guerre nucléaire répandrait inévitablement la mort, la maladie et la souffrance dans des proportions et à une échelle gigantesques et sans qu'une intervention médicale soit possible."

De tels propos n'ont, hélas, rien d'alarmiste. On sait déjà la quantité de soins que réclame le traitement des grands brûlés: en termes d'équipement et de personnel, il faut se replier sur des unités spéciales, soigneusement et parcimonieusement distribuées, vu leur coût, à travers de vastes territoires. D'un point de vue stricte-

s'étonnait qu'en dépit du nombre considérable de réfugiés en Amérique centrale (Salvadoriens, Guatémaltèques), le HCR ne leur consacre qu'une part infime de son budget (23 millions de dollars sur 388 millions) et qu'il ait "décidé de ne pas déclarer prioritaire cette région du globe". Le fait que "le haut commissaire-adjoint soit un Américain" n'était peut-être pas étranger, insistait-elle, "à cette définition des priorités".

Il est réconfortant de lire le rapport du sous-comité parlementaire chargé d'étudier les relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles, qui accorde une particulière attention à la situation du Salvador et au drame des réfugiés, et de constater, d'autre part, que la Chambre des Communes a délégué une mission chargée de vérifier sur place les conditions de vie de ces malheureuses victimes de la guerre. Nous espérons que les protestations des groupes privés feront pression sur les gouvernements comme ceux de la France et du Canada, qui seuls peuvent encore infléchir la politique de l'administration Reagan; en protégeant l'axe Honduras-Salvador-Guatemala-Costa Rica, Washington prétend freiner la montée de la subversion en Amérique centrale. Il n'est pas sûr que la réalité du conflit en Amérique centrale, et encore moins sa solution, passe par cette polarisation Est-Ouest qui semble être l'obsession du président Reagan et de ses conseillers, le Général Haig et Mme Jane Kirkpatrick.

Karl Lévêque

ment médical, peut-on évaluer ce qu'entraînerait l'explosion d'une bombe nucléaire moderne (60 fois ou 100 fois plus puissante que celles qui ont détruit Hiroshima ou Nagasaki) sur un centre urbain quelconque?

"Contrairement à une opinion très répandue, on a une bonne connaissance de l'ampleur de la catastrophe qui suivrait l'emploi des armes nucléaires. Et l'on connaît bien aussi les limites de l'assistance médicale. Si cette connaissance était exposée clairement aux peuples et à leurs dirigeants partout dans le monde, cela pourrait contribuer à interrompre la course aux armements et par conséquent cela contribuerait à empêcher ce qui pourrait bien être la dernière épidémie de notre civilisation."

Les deux citations ci-dessus ne sont pas le fait de mouvements pacifistes, dont certains services d'information pourraient affirmer qu'ils sont manipulés par la super-puissance rivale. Elles ne viennent pas non plus de groupes politiques ou de coalitions internationales. Elles sont tirées de la *Déclaration sur les conséquences de l'emploi des armes nucléaires*¹ préparée par un groupe de quatorze savants, membres de l'Académie pontificale des sciences et originaires de six pays (Brésil, France, Angleterre, Italie, Union soviétique, États-Unis d'Amérique).

1. *L'Osservatore Romano*, éd. hebdomadaire française, 29 décembre 1981, p. 5; *La Documentation catholique*, 17 janvier 1982, p. 105.

"Les conditions de vie à la suite d'une attaque nucléaire, insiste la déclaration, seraient si difficiles que le seul espoir pour l'humanité réside dans la prévention de toute forme de guerre nucléaire."

Ce message n'a rien perdu de son urgence, au moment où s'enlisent les pourparlers sur la réduction des armements nucléaires et où des milliards de dollars

LE JEUNE THÉÂTRE

En décembre dernier se tenait à St-Liguori, dans la région de Lanaudière, le 24^{ième} congrès de l'Association québécoise du jeune théâtre (AQJT). L'AQJT regroupe en son sein des troupes et des individus rattachés soit au secteur professionnel ou au secteur amateur. Ces deux secteurs sont autonomes mais réunis dans une même association pour travailler ensemble au développement du Jeune Théâtre dans la perspective d'un théâtre et d'une culture populaires; le Jeune Théâtre étant voué principalement à la création, oeuvres d'auteurs québécois ou oeuvres collectives de troupes.

Ce 24^{ième} Congrès s'est déroulé un peu à la manière d'une retraite fermée pour les membres de l'AQJT. Il faut souligner que ce congrès venait principalement finaliser ce qu'avaient entrepris les deux précédents congrès au niveau de la restructuration de l'AQJT en deux secteurs autonomes, en plus d'avoir à entériner des projets déjà en cours ou des programmes attendus depuis longtemps. Bref rien qui aurait pu susciter de longs débats idéologiques comme en a souvent connus l'AQJT. Si bien que de nombreuses troupes auront approuvé tacitement ces propositions par leur absence qui prenait, dans la plupart des cas, la forme d'un vote de confiance. De plus, la situation économique explique aussi une partie de ces absences puisque la lutte pour la survie est, dans les conditions de crise actuelles, une priorité pour toutes les jeunes troupes, même quand elles ont dix ans d'existence...!

Cette dernière réalité s'est d'ailleurs traduite par une série de résolutions sur l'urgence pour les organismes culturels de se joindre aux nombreux mouvements de pression contre les coupures gouvernementales dans les domaines du social, de l'éducation et de la culture. L'AQJT verra donc dans les mois à venir à prendre sa place dans la lutte des Québécois et des Québécoises contre les coupures dans les services à la population qui affectent en premier lieu les plus démunis et qui les privent de droits essentiels non seulement dans la santé ou l'éducation mais aussi dans la culture. Pour l'AQJT, la culture est un droit de l'ensemble de la collectivité québécoise et le développement d'un théâtre et d'une culture populaires demeure le but premier de ses membres.

Pour ce qui est des aspects plus artistiques, notons que l'Assemblée générale a entériné une proposition d'alternance annuelle entre le Festival du Jeune Thé-

vont être engloutis dans le complexe militaro-industriel. Rendu public le 23 décembre, le texte de la déclaration avait été remis personnellement aux chefs d'État des États-Unis, de l'Union soviétique, de la France et du Royaume-Uni, de même qu'au président de l'Assemblée générale des Nations unies dès la mi-décembre.

Albert Beaudry

tre québécois (professionnel) et le Carrefour-Festival du théâtre d'amateurs qui se tiendra justement le printemps prochain. Le Festival de théâtre pour enfants demeure, pour sa part, un événement annuel et se déroulera encore au Parc Lafontaine à Montréal, au mois d'août. En plus de ces grosses activités, chacun des deux secteurs mettra, dans les prochaines années, la priorité sur la formation. Pour les amateurs, il s'agit principalement de mettre sur pied des carrefours régionaux où l'accent sera mis sur des ateliers pratiques concernant les différents aspects du théâtre, de façon à acquérir une formation de base ou de perfectionnement, selon les cas. Pour les professionnels, c'est de voir à l'instauration d'un programme permanent de formation lié à la pratique particulière du Jeune Théâtre et tenant compte de ses conditions de production et de création.

À cet effet, un premier stage intensif devrait se tenir cet été, porter sur le jeu de l'acteur et de l'actrice et offrir trois volets: un premier pour les personnes sans formation préalable dans le domaine choisi, un deuxième de perfectionnement et un troisième de formation d'appoint, dont le travail englobera des études critiques et un travail pratique à partir de cas précis issus de la production des troupes.

L'AQJT, qui compte une centaine de membres, environ soixante troupes et une quarantaine d'individus d'un peu partout au Québec, poursuit donc son travail de développement du Jeune Théâtre, tant par la tenue d'événements d'envergure (festivals, carrefours) que par la mise sur pied d'un programme de formation destiné d'abord à ses membres mais qui pourra certainement s'ouvrir plus largement dans une perspective d'accessibilité aux moyens culturels.

C'est là l'essentiel de ce 24^{ième} Congrès de l'AQJT. Les plus intéressés pourront suivre l'évolution du Jeune Théâtre québécois lors des festivals, le Carrefour-Festival du théâtre d'amateurs en mai prochain et le 9^{ième} Festival québécois de théâtre pour enfants du 20 au 26 août, ou encore en s'abonnant à la revue Jeune Théâtre publiée par l'AQJT à raison de huit numéros par année. Les personnes intéressées peuvent obtenir plus d'informations à l'adresse suivante: AQJT, 426 est rue Sherbrooke, Montréal, H2L 1J6, Tél.: (514) 288-3722.

Pierre Rousseau